

**Situation des personnes
soutenues
par le Collectif
« Immigration choisie ; la honte ! »**

Situation 1 : Mlle A en France depuis près de 5 ans. Une partie de la famille vit dans le Sud de la France, l'autre en Corse. A suivi cours de Français pendant 2 ans (attestations). Membre d'un club sportif. Promesse d'embauche dans la restauration.

Situation 2 : Mlle B en France depuis près de 4 ans. Père en France depuis près de 34 ans. Regroupement familial pour 3 de ses frères et sœurs. Majeure à ce moment-là, ne peut bénéficier du regroupement familial. Promesse d'embauche dans le rural.

Situation 3 : M. C en France depuis près de 10 ans. Promesse d'embauche. Des soutiens disposés à s'engager pour lui.

Situation 4 : M. D en France depuis près de 3 ans. Sera majeur au début de l'année 2010. Père installé dans le pays d'origine a certifié ne plus vouloir le prendre en charge. Demande à vivre avec sa mère en situation régulière et sœur de nationalité française. Attestations positives d'enseignants. Inscrit dans un club sportif.

Situation 5 : M. E en France depuis près de 9 ans. Possède des bulletins de salaire depuis près de 7 ans. Employeur qui le soutient.

Situation 6 : Mme F en France depuis près de 3 ans. Mère d'un enfant. Père dans un autre pays de l'Union Européenne. En instance de divorce. Père a donné accord pour confier l'enfant à la mère. De très nombreux témoignages de soutien. Promesse d'embauche.

Situation 7 : M. G en France depuis près de 6 ans. Promesse d'embauche (l'employeur a fait les démarches auprès de l'ANPE et de l'inspection du travail) Famille vit en France. Le collectif a en sa possession le complément d'un dossier déjà déposé en préfecture.

Situation 8 : M. H en France depuis près de 10 ans. A 2 frères en Corse. 3 demandes refusées. A une promesse d'embauche, l'employeur ayant fait des démarches auprès de la direction du travail

Situation 9 : M. I en France depuis près de 2 ans. Toute sa famille vit en France. A une promesse d'embauche, l'employeur ayant fait des démarches auprès de la direction du travail. Refus de régularisation par la préfecture très récemment.

Situation 10 : M. J en France depuis 3 ans. A promesse d'embauche, l'employeur ayant fait des démarches auprès de la direction du travail. Demande de la direction du travail refusée par la préfecture.

Situation 11 : Mme K mariée avec un Français depuis près plus de 2 ans. 2 sœurs vivent en Corse. A récépissé de 3 mois en attendant le traitement de sa demande de régularisation.

Situation 12 : M. M en France depuis Près de 24 ans. Travailleur saisonnier. Employeur engagé. A été régularisé par une préfecture du continent. Refus de renouvellement de la carte de séjour en Corse l'été dernier.

Situation 13 : M. N en France depuis près de 3 ans. Vit avec son père installé en France depuis 35 ans. A promesse d'embauche, l'employeur ayant fait des démarches auprès de la direction du travail. Dossier en préfecture.

Situation 14 : M. O en France depuis près de 7 ans. L'employeur a fait les démarches nécessaires pour une embauche, s'est adressé au préfet par courrier, est prêt à se présenter en préfecture. A reçu un refus suite à un recours gracieux. L'employeur a réengagé les démarches pour une embauche.

Situation 15 : Mme P en France depuis près de 2ans. L'époux a des problèmes de santé. Promesse d'embauche. Dossier déposé en préfecture.